

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE
ARRONDISSEMENT
DE LA TOUR DU PIN

COMMUNE DE
MAUBEC
38300

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE
DE MAUBEC**

Séance du 20 Décembre 2022

Effectif en exercice	19
Présents	15
Votants	19

L'an deux mille vingt-deux, le vingt décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maubec légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier TISSERAND,

Présents :

Mesdames Fabienne SOLER, Annie LLOPIS, Caroline PILANTHEVENIN, Céline BUCLON, Annick ARNOLD,
Messieurs Olivier TISSERAND, Luc GUSTA, Christian BUCLON, Alain THORIN, Gilles GASPAROTTO, Stéphane RAJON, Jessy VAUCHEL, Guillaume ROLAND, Robert AIMONETTI, André REVOL,

Date de convocation :

13/12/2022

Date d'affichage :

13/12/2022

Vote :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Pouvoirs :

Delphine ROBY-PASCAL donne pouvoir à Luc GUSTA

Angèle SIERRA-NETZER donne pouvoir à Olivier TISSERAND

Renée VERBO donne pouvoir à Annick ARNOLD

Gérald BONNARD donne pouvoir à Fabienne SOLER

Secrétaire de séance :

Madame Céline BUCLON

64/2022 INTERCOMMUNALITES – EPAGE - CONVENTION GESTION DE LA VEGETALISATION DES BERGES DES COURS D'EAU DE LA BOURBRE ET DE SES AFFLUENTS

Rapporteur : Olivier TISSERAND

L'EPAGE de la Bourbre engage son nouveau programme pluriannuel d'intervention sur la ripisylve de la Bourbre et ses affluents (2022-2026) dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général l'autorisant à intervenir sur des terrains privés en utilisant des fonds publics. Arrêté inter préfectoral N°38-2022-08-10-00057 du 10 Août 2022.

La présente convention a pour objet d'organiser l'intervention sur les parcelles communales en bord de rivière.